L'ABEILLE

[illegible] ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

Jeudi (matin) 6 Octobre 1831

La grande quantité de matières nous a [illegible] à placer sur la dernière colonne de la [illegible] anglaise tous les nouveaux avis français.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 6 octobre.

La malle du nord n'est pas arrivée hier—En l'absence de toutes nouvelles, nous donnons aujourd'hui le discours prononcé par M. Pagès à la chambre des députés de France, dans la séance du 11 août, dans la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône. Quoique longue, cette pièce sera lue avec intérêt.

Une personne arrivée hier du Texas, où elle a voyagé pendant quelque temps, nous informe que le capitaine Arnaud de la goëlette *Pomona*, partie d'ici pour le port d'Aransas, a été assassiné le 16 août par des indiens, au moment où il se rendait à Abbadie. Un bruit annonçant cet événement, s'était répandu ici depuis quelques jours, mais nous n'en avons pas parlé parce que nous n'avons pu rien savoir de positif à cet égard.

La même personne nous apprend aussi que la nation indienne des Comanches, après une assez longue paix, qu'on avait lieu de croire permanente, a de nouveau déclaré la guerre à la république mexicaine. Des déprédations de toutes sortes ont déjà été commises par cette nation barbare et sanguinaire, aux environs de St. Antoine et ailleurs. Nouvelle preuve que loin d'apporter des entraves à l'immigration des Américains du Nord dans le Texas, le gouvernement du Mexique devrait la faciliter autant qu'il dépend de lui; ce serait le seul moyen de façonner au joug de la civilisation ces hordes de Bédouins de l'Amérique qui ont résisté jusqu'ici à tous les efforts du gouvernement espagnol et de la fédération.

CHANSONS PATRIOTIQUES,

Par Mr. A. Magnin.

Publiées par A. T. Penniman & Cie., de cette ville.

Nous regrettons sincèrement que le temps ne nous ait pas permis de nous occuper plus tôt de ce petit recueil, qui mérite une attention particulière. Des chansons du cru! chacun de nous en doit être flatté; depuis les mordantes épigrammes et les stances héroïques de Leclerc; depuis l'apparition [illegible] *Aventures de Marianne la Tendresse, veuve* [illegible] *du monde*; depuis les spirituels [illegible] patriotiques couplets de ce pauvre de Lauzie, de *vineuse* mémoire! la muse louisianaise dormait profondément, ou si elle a fait entendre quelques accords ce n'est qu'à de longs intervalles. Rendons grâce à M. Magnin qui vient de la réveiller pour lui demander de nouvelles inspirations.

L'épithète de *patriotiques*, dit assez sous quelle influence ont été écrites ces compositions, qui, pour être traitées sous une forme légère, justifieraient quelquefois un titre moins modeste que celui de *chansons*. En effet, l'auteur n'a pas uniquement pensé à chanter en vers; il a voulu exprimer un noble et généreux sentiment, *l'amour de la patrie*: il a puisé, et quelquefois avec avantage, à cette source féconde d'où jaillirent ces brillantes odes de Béranger, qui sont dans la bouche de tout le monde. Ce n'est pas que nous voulions mettre M. Magnin en parallèle avec le barde des rives de la Seine, avec le chantre des gloires de la grande armée; non; notre chansonnier a trop d'esprit pour admettre une telle comparaison, qu'il ne pourrait considérer que comme une épigramme. Mais nous voulons constater qu'il s'est inspiré des mêmes sentimens, et que poète et patriote sincère, il a su les peindre avec des couleurs vives et entraînantes. La première pièce du recueil, intitulée la *Napoléonienne*, composée à l'occasion de la fête du 15 août (1830), justifie pleinement cette dernière assertion; elle offre des traits qui ne demandent qu'à être reproduits pour exciter des applaudissemens; nous en citerons quelques uns. Après avoir rappelé dans quelques stances pleines de verve, les travaux du géant des batailles, l'auteur s'écrie:—

Des héros antique patrie,
Temple des arts et de l'honneur,
S'il vivait, ô terre flétrie,
O Grèce il serait ton vengeur.
Les saints-trépieds ont perdu leur magie,
Et Thrasybule aux tyrans est vendu!
Des libertés il était le Messie......
La liberté ne l'a pas reconnu.

....

Sa tombe, sur un roc sauvage,
Muette, entretient l'univers;
Sublime et mystique langage
Qui se mêle au bruit de nos fers (*a*);
Et dans le deuil de la terre asservie
Ce cri tardif, ce cri s'est répandu:
Des libertés il était le Messie
La Liberté ne l'a pas reconnu.

L'auteur a placé à la fin de son recueil une note sur la chanson dont ces deux couplets sont extraits, dans laquelle il explique la pensée du refrain, *Des libertés il était le Messie*. Il entreprend de prouver que Napoléon, quelque condamnable qu'ait été son despotisme n'a jamais travaillé que dans l'intérêt de la liberté des peuples. Nous voudrions pouvoir nous bercer aussi de cette douce illusion, afin de n'avoir pas un seul reproche à faire à celui qui acheva tant et de si glorieuses entreprises. Mais la logique de la chanson n'est pas aussi sévère; on peut lui passer quelque chose.

M. Magnin est du nombre de ces enfans de la grande nation, qui ont fui le despotisme avilissant des Bourbons, pour venir respirer sur nos rivages un air plus libre; on ne sera donc pas surpris que la révolution de juillet 1830 lui ait inspiré quelques uns de ses plus beaux couplets; dans la chanson intitulée le *Drapeau Tricolore*, composée à l'occasion de la nouvelle des grands événemens, nous remarquons surtout les deux strophes suivantes; la première s'adresse au *proscrit* de St.-Hélène:—

Ah! si parfois la mort ouvrait ses ailes,
Pour le revoir, ton âme avec gaîté
Ressaisissant ses dépouilles mortelles,
Eût abdiqué son immortalité;
Noble proscrit, quand sous l'airain sonore,
Au haut des tours de la grande cité,
Relevé par la Liberté
Brilla ton Drapeau Tricolore.

Aux nations présente avec la foudre
L'arbre de paix teint d'un sang généreux;
Des vieux lauriers pour féconder la poudre,
France, ton sol est jeune et vigoureux.
Tes fiers enfans triompheront encore
De trente rois trente fois conjurés,
[illegible] en bataillons serrés
Sous le vieux Drapeau Tricolore.

La pièce intitulée les *Trois Journées*, est remarquable par une grande correction de style, par une versification élégante, facile et sou[illegible]; nous en dirons autant de l'*Hymne au* [illegible] et du *Départ*.

Notre chansonnier, qui comme on l'a vu parle [illegible] la *langue des dieux*, ne cherche cependant pas à s'élever jusque dans les nues, ce qui est loin d'être un mal, quoiqu'en pensent [illegible] romantiques; aussi descend-il sans [illegible]lté, et surtout sans tomber, de la hauteur [illegible] versification sérieuse au ton léger du sar[illegible] et de la plaisanterie; dans ce dernier genre, [illegible] *plets* aux artistes du Théâtre d'Orléans [illegible] arrivée (1830), et la chanson qui a pour [illegible] *Royaliste consciencieux*, méritent une [illegible] particulière; nous citerons quelques [illegible] cette dernière pièce:—

[illegible]rs, quelle horrible nouvelle,
[illegible] encor tout hébété;
Cette France toujours rebelle
A reconquis sa liberté!
Pour la noblesse
Quelle détresse!
Adieu vassaux, adieu nobles castels!
Vraiment j'enrage,
Quoi le courage
Sans parchemins fera des colonels!
Ils vont encor parler de gloire,
D'honneur, de générosité:
Dans cette affreuse extrémité,
Mes amis, il faut boire!

C'est sur la Bastille naguère
Que les premiers coups ont porté;
Aujourd'hui, bravant le tonnerre,
Par le Louvre ils ont débuté!
Maudite engeance,
Quoi la vengeance
Ne pourra pas égarer ta valeur!
Dieu, quel courage!
Point de pillage.....
Ces scélérats sont donc tous gens d'honneur!
Ah! j'entends leur cri de victoire:
"Clémence, générosité!"
A tout ce peuple révolté,
Mes amis, il faut boire!

....

Pour nos jésuites quel dommage!
Plus de nonnes, plus de couvens!
De l'antique droit de cuissage
On deshérite nos enfans!
Race maudite,
Sans eau bénite,
Tu vas tout droit monter en paradis;
Et ta vaillance
Sans *indulgence*
Dans les combats te donnera le prix!
Ah! j'entends leur cri de victoire:
"Paix, tolérance, liberté."
A tout ce peuple révolté,
Mes amis, il faut boire!

M. Magnin a des chants pour toutes les gloires; en chantant les triomphes de la France, il n'oublie ni ceux de l'Espagne, ni notre 8 janvier. Mais la pièce à laquelle, sans contredit, nous donnerons la préférence; qui nous paraît écrite avec le plus de verve, d'entraînement, et dont la poésie s'élève jusqu'au sublime, c'est celle qui a pour titre *la Conspiration* et qui termine le recueil. En voici les couplets les plus remarquables:—

Fier conquérant des Tuileries,
Quel charme a glacé ses transports?
Ivre des civiques orgies,
Au bruit des bravos tu t'endors!
De l'arc-en-ciel qui vient d'éclore,
Déjà l'éclat se décolore:
Les rois et les cours
Conspirent toujours.....
Ah, si tu ne veux abdiquer tes trois jours,
Peuple conspire encore!

....

De ta blessure citoyenne
Quand le sang coule à l'hôpital,
Thersyte insolemment promène
Les coursiers du char triomphal!
De l'arc-en-ciel &c.

De tes vétérans la mémoire
S'indigne en voyant ton drapeau
Associer à la victoire
Les fleurs de lys de Waterloo.
De l'arc-en-ciel &c.

Du Nord aux colonnes d'Hercule
Ton cri de gloire est répété:
Et c'est la France qui recule
Au tocsin de la liberté!
De l'arc-en-ciel &c.

Ouvre les yeux, prête l'oreille,
Roi des rois, vainqueur des trois jours....
Que la liberté te réveille:
De tes hauts-faits poursuis le cours!

Des peuples entends la prière,
Lève-toi, brandis ton tonnerre!
De ton bras puissant
Couvre tes enfans!
Prends *ton sceptre d'or*, et de tous les tyrans,
Français, purge la terre!

Ce dernier couplet est digne de Béranger. De pareilles compositions échappent à l'analyse; ce n'est qu'en lisant qu'on peut les goûter convenablement; voilà pourquoi nous ne pousserons pas plus loin ces remarques. D'un autre côté, nous n'ajouterons aucune citation, pour laisser au lecteur le plaisir de la surprise; il en a assez entendu pour éveiller sa curiosité. Nous nous bornerons à dire ici que nous n'avons pas mentionné un grand nombre d'autres pièces au moins égales à celles dont nous avons parlé. Sans doute la critique pourrait relever quelques négligences, quelques expressions hasardées, et peut-être même quelques pensées dans lesquelles les hommes du juste-milieu verraient le terrorisme de 93 tout entier, ou l'esprit de conquête illimité de l'empire: mais il y aurait du ridicule à s'appesantir sur des vétilles, et de la folie à tenir compte des opinions exagérées de quelques *azogados* sur un opuscule comme celui-ci. L'auteur de ces chansons n'écrit jamais que sous l'inspiration du moment; et ses écarts même trouvent une excuse dans le sentiment qui les occasionne.

Nous apprenons avec plaisir que la souscription de M. Magnin s'avance rapidement, et que déjà sa liste, déposée à la librairie de M. Boimare, est couverte d'un grand nombre de noms des plus respectables. Bien, messieurs; encouragement et protection au talent. T.

(*a*) Quand cette pièce fut composée, on ignorait ici la révolution de juillet.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

PRÉSIDENCE DE M. GIROD DE L'AIN.—*Extrait de la Séance du 11 août.*

M. Pagès: Messieurs, la couronne nous a dit: J'attends de vous cette coopération franche, entière, qui doit donner à mon gouvernement la force sans laquelle il ne saurait répondre à l'attente de la nation. Ce que le roi nous demande comme un service, la France nous l'a imposé comme un devoir; notre mandat exprès est de consolider l'ordre de choses établi par la révolution de juillet; cette mission nous a été donnée et par les partisans de la souveraineté du peuple, qui considèrent cette révolution comme un principe, et par les hommes qui n'ont de principes que leur intérêt et qui envisagent ce qui existe comme une nécessité. Ce devoir doit être rempli: tous nos intérêts sont communs.

Jetés par les trois journées sur le même navire, pilote et matelots, soldats et passagers, le même port nous attend ou le même naufrage nous menace. Notre concours doit être complet, franc, loyal. Nous l'avons promis à la nation électorale, nous l'avons juré dans cette enceinte: forfaire à notre parole serait félonie.

Pour moi, messieurs, étranger aux trois grandes journées, je n'ai à revendiquer ni ma part de leur gloire, ni ma part des intérêts qu'elles ont créés; mais, sous quelque gouvernement que je vive, mon unique tâche est d'y faire un peu de place à la liberté. Plus cette place est vaste et ferme, plus le gouvernement me convient, et plus il peut compter sur mon appui. (Très-bien! très-bien!)

Par sentiment, par devoir, par nécessité, je dois au gouvernement tout le concours qu'il me demande; mais cette force dont il éprouve le besoin, ce n'est pas en nous, c'est en lui-même qu'il doit la chercher. Réclame-t-il un concours matériel? Mais (car il faut en croire le discours de la couronne) la force physique est déjà surabondante; nos armées *défendront notre indépendance*, nos gardes nationales *valent des armées*, et le ministère n'a pas eu besoin d'employer *toutes les ressources que les chambres avaient mises à sa disposition*. Demande-t-on une coopération morale? Mais il se félicite des *relations amicales* que les gouvernemens étrangers entretiennent avec le nôtre. Au-dedans, tout a été *témoignage d'affection*, et les anniversaires de juillet ont [illegible] les sympathies qui unissent le peuple et le gouvernement.

Si ce tableau est fidèle, quel besoin de forces où la force surabonde? Le ministère qui proclame ne pouvoir rien faire sans notre concours se fie à la Belgique et déclare la guerre à la Hollande, sans chercher d'appui que dans sa volonté; ainsi ce n'est certes pas la force qui manque au ministère; il déclare lui-même qu'il a des hommes pour faire tête à l'Europe, et des ressources exorbitantes lui restent encore en argent. Pourquoi donc l'intérieur n'est-il pas calme, s'il ne peut être uni? Il faut le dire franchement, le ministère a manqué de ce courage qui veut user de la force, et de cette habileté qui sait s'en servir. (A gauche: C'est vrai! c'est vrai!) A l'extérieur il promettait la paix, et la guerre éclate; à l'intérieur il promettait le calme, et l'insurrection de l'Ouest, les troubles du Midi, les émeutes de la capitale étaient un démenti perpétuel à ses paroles.

Un peuple voit plus loin et mieux qu'un ministre, il ne pouvait croire à des promesses démenties par les faits, et de là ce défaut de sécurité qui entravait toutes les opérations commerciales, et qui a plongé l'industrie dans cette longue et lente agonie qui la pousse vers sa ruine. (Mouvement.)

La paix qu'on avait rêvée, et dont on nous berçait, n'a jamais pu tenter la crédulité française, et de là provient toute la misère. Pendant les quinze années de l'empire, la guerre même a créé des richesses parce que la France croyait à la victoire; pendant les quinze années de la restauration, d'immenses capitaux furent produits parce que la France croyait à la paix. Depuis la révolution, le ministère promettait la paix et le peuple croyait à la guerre, et les armées de l'Europe, dont nous étions entourés tenaient la France dans un état de perplexité qui, dans tous les pays et à toutes les époques, a constamment tari les sources de la fortune publique et privée.

Les ministres, qui n'osaient envisager tout entière une révolution qu'ils n'avaient ni faite ni comprise, mais dont ils avaient hérité, n'eurent pas le courage de laisser la victoire aux vainqueurs. (Approbation à gauche.) Ils imaginèrent je ne sais quel système de juste milieu qui avait perdu l'empire et qui venait de perdre la restauration. On doit à tous justice et protection, mais après le combat ce n'est pas à l'armée ennemie qu'on jette le butin. On a voulu gouverner la France de la révolution avec les mêmes hommes qui gouvernaient la France de la restauration, et aussitôt le peuple s'est demandé: Que veut-on? où nous conduit-on? Où donc est la bonne foi? Une route était tracée, il fallait la suivre. Il ne fallait pas exciter les défiances et faire soupçonner la loyauté. (Une voix: Sans doute!) La nation de juillet n'a rien à demander aux hommes de la restauration: elle n'en peut rien attendre, rien espérer, et le système ne lui paraît pas changé tant qu'elle voit la Charte de 1830 confiée aux hommes qui voulaient étouffer ce qu'il y avait de liberté dans la Charte de 1814. Il fallait entrer franchement dans les voies de la révolution, affermir le pouvoir que les trois journées avait créé, et ceux qui osent le menacer, parce qu'il est faible, auraient mendié sa protection s'il eût été fort.

Pensez-vous, Messieurs, qu'en de telles occurences, la Vendée (dont la couronne ne nous a pas parlé) eût osé relever ses vieilles bannières? Elle n'en aurait eu ni le prétexte, parce qu'un pouvoir fort eût empêché l'agglomération de ces hostilités; ni la témérité, parce que où la force paraît, l'inimitié se cache. Aujourd'hui, par ce malheureux système de faiblesse pacifique, rêvé par le pouvoir, l'insurrection est devenue une puissance, et il faut une armée pour lui résister à l'époque où nos soldats peuvent être appelés sur les frontières, et le fléau de la guerre civile a devancé les deux autres fléaux qui nous menacent. Et lorsque cette même guerre nous contraindra de réduire nos forces dans la Vendée, la révolte y croîtra en raison directe de notre faiblesse. La légalité n'y pourra suffire; il faudra y organiser la persécution et l'arbitraire, et la responsabilité de ces mesures [illegible] violence pèsera sur ceux des membres de[illegible] chambres qui les voteront, tandis qu'elle[illegible] [illegible]t l'œuvre de cette faiblesse inhabile qui [illegible]e devant l'hostilité et qui n'ose envisager [illegible] ennemis en face.

Ce ministère, qui se dit fort et qu'on a pris pour fort sur sa parole, a créé les conjonctures graves de nos départements méridionaux. Là aussi il a sacrifié à la peur: faute d'avoir osé se dire hautement le protecteur légal de la révolution de juillet, faute d'avoir compris que cette révolution est séparée de la restauration par le sang des trois journées, il a inventé je ne sais quel système de fusion qui laissait à tous les partis toutes leurs espérances, et aux gens de bien toutes leurs craintes. La lutte a commencé durant cette année d'hésitation, qu'on appelait une année de paix. Cette lutte deviendra plus acharnée, plus violente pendant la guerre: le gouvernement, qui n'aura pas osé se manifester avec fermeté, nous demandera plus tard des mesures d'oppression, et si nous les votons, nous serons les oppresseurs, nous que l'on voudra contraindre à pacifier, par l'arbitraire, des pays où l'on n'aura pas su maintenir la paix par la justice et les lois.

Les troubles qui ont agité Paris, quelque esprit qui les ait suscités, sont d'une nature moins grave, mais également alarmante. Des rassemblemens qu'on appelle émeutes, formés par quelques centaines d'individus, ne sont pas en réalité redoutables dans une ville de 800,000 ames, qui renferme 60,000 hommes de garde nationale, 20,000 hommes de garnison, une gendarmerie spéciale, une police active et des magistrats dévoués. On se demande plutôt comment il est possible que ces troubles existent au milieu de tant de moyens de répression. Il semble en effet, qu'ils ne soient que parce qu'on ne veut pas les empêcher d'être, tant il serait facile de les réprimer. (Nouvelles marques d'adhésion à gauche.)

La royauté est toujours puissante quand elle est nationale. Mais encore faut-il que ses agens connaissent leur force, veuillent et sachent en user. Lorsque la France s'acheminait par Jemmapes à toutes ses victoires républicaines, lorsqu'elle s'acheminait par Marengo à toutes ses victoires impériales, au-dedans, au-dehors, elle était moins puissante qu'aujourd'hui. Lorsque la restauration se trouva seule et privée de la présence de l'étranger, elle était bien plus faible encore; mais chacun de ses gouvernemens avait un principe, et aucun d'eux ne mentit à ce principe. Par là les dissidences cessèrent, et l'unité s'établit; par là les craintes s'évanouirent et la force s'accrut.

J'ignore si la révolution de juillet a été un effet sans cause, mais il semble qu'on veuille en faire une cause sans effet; partout on veut être gouverné, et partout le gouvernement s'efface et craint de paraître. Ce n'est pas, certes, l'envie du pouvoir qui lui manque; c'est la nature du pouvoir demandé qui l'effraie: il comprend le système de la restauration; mais ici le terrain faillira toujours sous ses pas: hérédité, traditions, clergé, noblesse, tout lui fait faute, et le pays d'ailleurs ne veut plus de ce système qui commence par l'invasion et qui finit par la révolte. Juillet a ouvert une ère nouvelle: et si quelques hommes, par ambition personnelle, ont séparé l'ordre de la liberté; le peuple plus raisonnable que ces sophistes, sait fort bien que l'ordre sans liberté, c'est le despotisme, et que la liberté sans l'ordre, c'est l'anarchie. Il y a mieux; il place l'ordre dans la royauté; il place la liberté dans cette enceinte où siègent les représentans qu'il s'est choisi. Mais si les ministres manquent à leur mission, si les députés manquaient à leur mandat, une immense responsabilité pèserait sur nous tous, et la nation déçue chercherait à ses espérances des issues fatales hors des voies constitutionnelles. (Au centre: non! non!)

Franchise et fermeté, voilà notre commune devise. Que la couronne ose vouloir loyalement [illegible] veut la France; qu'elle rejette ces [illegible] hostiles ou douteux, qui font que tous croient à sa faiblesse, et plusieurs à sa déception; qu'elle se présente partout forte de la force du pays, fière de son origine populaire, entourée d'hommes dont la vie antérieure soit publiquement approuvée; qu'elle ose dire ce qu'elle est et ce qu'elle veut; qu'elle protège et complète l'ordre politique créé par la révolution de juillet; et les arrière pensées, les défiances pusillanimes, les espérances coupables s'évanouiront aussitôt. Que cette chambre, expression de la volonté électorale, regarde en face le présent et ne craigne pas l'avenir; avec la paix elle est utile; si la guerre éclate, elle devient nécessaire. Qu'elle se conserve pure et sans tache pour accomplir ses destinées; sa mission est de dire ce qui est vrai, de faire ce qui est juste; et, en restant religieusement dans le cercle, quelque étroit qu'il puisse être, des convenances et des égards, de ne reculer jamais devant la justice et la vérité. Quelque nuance que le public ait cru apercevoir parmi nous, notre but est le même, et la gravité des circonstances fera bientôt disparaître ce qu'il peut y avoir de diversité dans les moyens. Le système du pouvoir est la seule chose que nous ayons à juger; la personnalité est hors de nos mains.

Nous venons d'en faire une épreuve fâcheuse: un homme qui se donne pour un principe a voulu nous en faire rejeter un autre, comme représentant un principe opposé. (Marque d'attention.) Certes, dans un siècle où tout est si versatile, il faut presque de l'orgueil aux hommes qui se donnent pour des principes. Un jour s'écoulait à peine, et l'homme de la force nous apportait la faiblesse, l'homme de l'ordre nous apportait l'émeute, l'homme de la paix nous apportait la guerre, et le vainqueur, étonné de son triomphe, se retirait devant sa propre victoire. En politique, Messieurs, un homme n'est rien; et tel se vante de les maîtriser, qui n'est que l'humble serviteur des événemens. (Vives marques d'adhésion.)

Pourvu que les ministres veuillent m'aider à accomplir le mandat qui m'est imposé, peu m'importe d'où viennent les ministres. Qu'ils agissent de cette tribune sur la chambre, c'est leur devoir; mais que de leur cabinet ils veuillent influencer isolément sur les membres dont cette chambre est composée, c'est renouveler des moyens usés pendant quinze ans, et qui ne peuvent nous tromper qu'une fois. Une fois est encore trop: elle a suffi pour faire croire à la France que cette chambre était divisée en deux moitiés; l'une, dit-on, veut toutes les libertés compatibles avec la monarchie de juillet, et ce que l'autre ne voulait pas, la calomnie a pris plaisir à l'inventer.

J'ai eu l'honneur de vous le dire. Messieurs, cette chambre est nécessaire, il faut écarter d'elle jusqu'au soupçon qui pourrait blesser sa dignité; la chambre qui nous a devancés nous laisse une grande leçon. Elle apparut comme une nécessité après les journées de juillet; pouvoir révolutionnaire, pouvoir constituant, pouvoir législatif, elle fut tout à la fois. Elle proscrit une dynastie, la chasse du territoire, brise le pouvoir de l'état, fait une charte, proclame un roi, et depuis la convention, aucun corps constitué n'avait osé s'investir d'une aussi vaste puissance. Cette chambre semblait donc en harmonie parfaite avec les exigences de juillet, et cependant aussitôt qu'elle se mêla des hommes ministres, aussitôt qu'elle sortit du domaine législatif pour influer sur les instrumens d'administration, son influence propre fut éteinte, et ce fut alors sa dissolution qui devint une nécessité.

Les temps ne sont plus les mêmes, la guerre est près d'éclater, et nous devons conserver pour le salut commun toute notre influence sur la nation. Aujourd'hui que la parole est aux événemens, il ne faut pas que la couronne soit dans la nécessité de nous dissoudre, à une époque où de graves conjonctures pourraient lui en ôter la possibilité.

Les peuples secondent avec joie les gouvernemens qui les protègent. Le plus grand malaise que la France éprouve depuis juillet, c'est l'absence de tout gouvernement. Rien ne paraît sur les sommités de ferme et de fort, autour de quoi on puisse se grouper. Il est possible de se rallier à une volonté, une et puissante, qui, partant du centre, embrasse la circonférence tout entière, parce que cette volonté n'existe pas. Où tout est épars, rien ne peut se lier en faisceau. Des volontés de chaque jour, de chaque lieu, montrent que dans le pouvoir tout est versatile, sans règle, sans plan, sans point de départ, sans but réel et fixe. Ici les croix sont abattues comme carlistes, là on les tolère comme chrétiennes; ici l'arbre de la liberté s'élève comme libéral, là il tombe comme anarchiste; ici la cocarde aux trois couleurs est protectrice du citoyen qui la porte, là des bandes d'assommeurs se ruent sur le téméraire qui ose l'arborer (Murmures au centre.—A gauche: C'est vrai! c'est vrai!:) ici la *Marseillaise* est proscrite comme révolutionnaire, là l'autorité la commande comme provoquant au patriotisme. Ici je vois de la faiblesse, là de la violence; du pouvoir nulle part; et cette Charte avec laquelle les ministres prétendent nous avoir gouvernés, tombe en lambeaux devant tous les partis, et ne paraît ferme que dans les départemens où personne ne tente de l'ébranler. (Applaudissemens à gauche.)

Au milieu de cette déplorable versatilité, on cherche ce que veut le pouvoir; on va plus loin, on se demande s'il y a un pouvoir; et le pays ne sachant ni ce qu'il permet, ni ce qu'il défend, se trouve dans un état d'anarchie morale incapable de rallier ni les esprits, ni les espérances, ni les intérêts.

Le pouvoir vit en paix derrière notre garde nationale qu'il nomme avec justice la grande armée de l'ordre public. Son devoir en effet est de maintenir l'ordre, et ce devoir sera rempli. Ici les désirs sont les mêmes, l'intérêt est commun. Mais cette armée de l'ordre n'a-t-elle rien à faire pour la liberté, pour l'indépendance du pays? cette milice citoyenne ne la préparez vous que contre l'émeute, après avoir fondé sur elle de grandes espérances contre l'étranger? elle existe dans les villes, pourquoi n'existe-t-elle pas dans les campagnes, pourquoi ne l'y voit-on pas organisée, armée, exercée, mobilisée?—(Vive interruption au centre.)

M. Lobau: Et de l'argent?

M. Pagès: C'est là cependant que seraient les soldats. Mais vous savez que pour avoir voulu concentrer cet immense pouvoir dans les mains du ministère, ce pouvoir échappe à l'ordre établi. Vos essais dans quelques villages des départemens ne sont pas heureux. Jamais vous ne l'organiserez dans la plupart de ceux de l'Ouest, et malheur à vous si vous osez le faire. La France vous demandait des lois nationales, vous n'avez voulu que des lois ministérielles. Une odieuse concentration de pouvoir, un oubli insolent des droits de toutes les localités. Vous êtes faibles aujourd'hui parce que vous avez voulu être forts. Je me tairai de tout ce que vous n'avez pas fait, de tout ce que vous ne pouvez faire pour les gardes nationales rurales. Je me tairai, de peur que l'étranger pût m'entendre. Mais si la guerre éclate, tremblez. Une terrible responsabilité pèsera sur vous. (Au centre: Non! non!—A gauche: Si! si!)

Cette garde nationale est la seule garantie de l'ordre. Elle n'est pas seulement force armée, c'est une magistrature qu'on trouve partout comme pour consoler le pouvoir de celle qu'il ne trouve nulle part.

Si le ministère, en effet, poursuit un délit politique, il tremble d'avance de l'impunité. Si le délit est carliste, comment pourrait-on l'apercevoir dans ces chambres du conseil, dans ces chambres d'accusation que Charles X a laissées inamovibles? Si le délit est commis par un zèle trop ardent de patriotisme, comment le jury pourrait-il condamner, dans les citoyens, une ardeur qui réclame trop tôt peut-être ce que la révolution a permis, ce que les ministres refusent? (Interruption au centre.)

La seule chose qu'ils ne se refuseront pas, c'est l'envahissement de nouvelles prérogatives. Aussi, leur but unique est-il de se créer des ma[illegible] une question quelconque [illegible] une majorité nécessaire.

Chacun de nous apprécie les débats selon ses propres lumières et dans l'intérêt du pays, et vote ensuite selon sa conscience et devant Dieu. Telle doit être l'imposante majorité d'une assemblée délibérante. Celle-là, Messieurs, ne peut convenir à des ministres. Un homme de funeste mémoire voulut, sous la restauration, une majorité qui fût à lui, qui lui appartînt en propre, et qui votât déjà les projets de loi qu'il ne présentait pas encore. Il exigeait une abnégation complète de libre arbitre et d'honneur. Obéissance aveugle et passive, voilà tout ce qu'il demandait. Il enrégimentait ces fameux *trois cents* qui siégeaient dans le milieu de cette enceinte, qui allaient chercher dans le Trésor royal la couleur des boules qu'ils déposaient au scrutin, et dont l'éloquente raison consistait en cris, en murmures, en trépignemens. Un tel ministre avec une telle majorité a placé la royauté dans cette route qui conduit aux trois journées de juillet.

Il est à croire qu'un scandale aussi pénible, aussi désespérant pour la dignité de l'espèce humaine, ne saurait se renouveler. Mais pourquoi le ministère actuel a-t-il cherché à étendre son influence sur les élections? (Nouvelles interruptions de MM. Guizot et Benjamin Delessert.) Pourquoi, en 1831, redemandait-il cette chambre de 1830, que lui-même avait été contraint de dissoudre pour satisfaire à l'opinion publique? Pourquoi ces ballots de brochures que les fonctionnaires publics faisaient circuler avec tant d'ardeur? Pourquoi l'un de ces pamphlets lançait-il l'anathème contre les patriotes; l'autre contre les avocats qui pousseraient à la liberté; l'autre contre les officiers qui pousseraient à la guerre? Et comme si la poste n'était pas assez prompte, pourquoi le télégraphe allait-il annoncer dans les départemens les élections de Paris? Pourquoi nier à cette tribune cette dépêche télégraphique? pourquoi lui donner la date du 8, lorsque je la tiens dans ma main avec la date du 6? pourquoi dire que les préfets n'avaient pas ordre de s'en servir comme moyen d'influence, lorsque je lis, écrit en gros caractères: *Faites savoir cela à la réception de la présente.*

Que voulait donc le ministère? Ne voulait-il pas remplacer les élections nationales par des élections ministérielles? Nous donner ses rêves pour des réalités, et ses caprices pour des lois? Frapper la France de son long ministère et peser long-temps sur nous, comme ce ministère de la restauration dont j'ai déjà parlé.

Tout ce qui sort des voies de la franchise et de l'honneur me répugne et me blesse, et je vous prie de me pardonner si j'en parle avec amertume. Moi qui serai de la majorité dans tout ce que je croirai convenir à la justice, à l'utilité, à la liberté du pays, à l'affermissement du pouvoir constitutionnel du roi, parce que tel est mon mandat et le vœu de mon cœur, je déclare aussi hautement que je combattrai le ministère dans toutes ses mesures oppressives, dans tous ses projets d'envahissement contre la liberté (agitation,) et surtout dans cette usurpation financière qui, pour fournir à de gros traitemens, plonge la France entière dans la misère et le malheur. (Bravo! c'est très-bien! bravo!)

Pour être du ministère ou de l'opposition, j'obéirai seulement à ma conscience; mais je ne puis concevoir que des ministres pensent qu'après la révolution de juillet, qu'après que l'économie de la chambre leur aura enlevé tous les moyens de corruption, il leur est encore possible de rétablir le contrôle d'un parti ministériel! Tous manqueront à l'appel. Ici la complaisance serait servilité; et comme les ministres disposent des places, des honneurs et des traitemens, le public croirait sans cesse qu'une pareille corruption est félonie.

Nous nous conserverons libres et indépendans, et c'est ainsi que nous répondrons à l'attente du peuple français (A gauche: oui!)

Nos ministres ont daigné parler de ce peuple, mais seulement pour admirer le courage avec lequel il supporte ses souffrances. (Adhésion à gauche.) Le peuple souffre en effet, et s'il patiente c'est qu'il espère encore. Mais au lieu d'une pitié stérile, ne pouvait-on promettre quelques soulagemens? Ces impôts qui pèsent sur le pauvre, ces monopoles qui paralysent son industrie, ne pourraient-ils s'échanger contre des taxes de luxe, et puisque nous avons tant d'amis à l'étranger, ne pourrions-nous pas leur demander quelques débouchés pour notre commerce? Si les agitateurs crient, les ministres s'effraient, et l'état est perdu. Si le peuple souffre, c'est son lot: il paie et on l'admire. Cependant, Messieurs, la France est peuple, c'est de lui que le pouvoir a besoin dans la paix comme dans la guerre: et le peuple n'a que deux choses à produire: des richesses lorsqu'il travaille, ou des émeutes lorsqu'il a faim. (Vive interruption.) La misère est au comble, et l'hiver s'avance: que fera le pouvoir pour conjurer ces deux calamités? La charte et la paix n'y peuvent rien. Ce qu'il faut, c'est du travail et du pain.

La chambre doit maîtriser les événemens que la faiblesse du ministère a rendus inévitables. La guerre commence avec la Hollande, elle n'est rien; elle peut même n'être qu'une ruse mensongère à laquelle les ministres tombés la veille, se seront cramponés durant la nuit pour se racrocher au pouvoir le lendemain. Mais la Hollande s'est-elle engagée seule contre toutes les puissances signataires des protocoles? Ou la guerre qu'elle nous déclare n'est-elle que le signal de cette lutte renouvelée de 92, entre les libertés de la France et les despotismes de l'Europe?

Il fallait présenter la France à nos ennemi: on lui a offert de la diplomatie. Il fallait oser nous dire ce que nous sommes, un peuple qui veut la liberté et qui saura la défendre, et nous n'avons montré trente-trois millions de Français qu'à travers quelques ministres et quelques ambassadeurs, et Dieu sait quels étaient ces ambassadeurs et ces ministres. Pour avoir la paix il fallait vouloir la guerre, et nous aurons la guerre parce que nous avons voulu la paix; et il faudra que le pays fasse un appel au courage parce que les ministres n'ont sacrifié qu'à la peur. (Approbation à gauche.)

La couronne nous faisait espérer un désarmement général, dont tous les gouvernemens sentaient la nécessité. Notre réponse ne lui est pas encore parvenue, et nos armées sont en présence, et le sang va couler. Nous n'avions alors que des relations amicales; c'est par le canon que nous correspondons aujourd'hui; c'est ainsi que les prévisions ministérielles sont démenties par les faits. J'aime à croire que les ministres ne nous ont trompés que parce qu'ils se trompaient eux-mêmes; mais cette erreur qui va de la paix à la guerre et de l'affection à l'hostilité, diminuera sans doute pour l'avenir cette haute opinion de capacité que les hommes du pouvoir prennent d'eux-mêmes, et cette foi aveugle en leurs lumières, qu'il voudraient imposer à tout un pays.

C'est ainsi que par une erreur plus grave, nous avons répudié la Belgique lorsqu'elle nous demandait un prince français, que nous pouvions acquérir pour notre défense commune toute une ligne de places fortes, une armée et un peuple d'amis, que nous avons tout sacrifié à un rêve de paix, et qu'aujourd'hui nous allons combattre pour la Belgique neutre, pour la Belgique étrangère, et que le sang français qui n'appartient qu'à la France va couler dans les plaines hollandaises pour un prince allemand, et sinon pour une colonie anglaise, du moins pour un pays qui ne nous offre pour toute alliance qu'une stérile neutralité. Espérons du moins que le drapeau de la France ne saluera pas de ses trois couleurs le lion anglais de Waterloo.

Toutefois, Messieurs, ce système de peur est ce que les ministres nous peuvent offrir de moins honteux. Un de leurs organes a osé dire à cette tribune que la question belge était seulement ajournée et que la question du territoire se représenterait aussitôt que la question de dynastie serait terminée. Ainsi, nous avons mené dans les conférences de Londres, nous avons [illegible] roi Léopold nous [illegible] à la honte de la France, la pusillanimité des ministres est plâtrée de déception et de mauvaise foi. Il est impossible qu'un grand peuple tombe plus bas. (MM. Schonen, Viennet, Benjamin Delessert, Guizot, de Mosbourg, en général tout le centre, interrompent l'orateur par les cris de: à l'ordre! à l'ordre! La gauche garde le silence.)

M. Le Président: L'orateur va expliquer sa pensée, vous jugerez s'il doit être rappelé à l'ordre. (Oui! oui!—A gauche: Parlez! parlez!)

M. Pagès: Un des organes du ministère nous a dit que la question belge n'était pas terminée.......

M. Thiers: Je n'ai pas dit cela.

M. Le Président à M. Pagès: Vous avez été interrompu sur cette phrase: Jamais un peuple n'est descendu plus bas. C'est sur cette phrase que vous devez vous expliquer.

M. Pagès: Le seul orateur qui ait défendu le ministère....

M. Thiers: Du tout, du tout!

M. le président: N'interrompez pas!

M. Pagès: Si nous nous sommes présentés franchement mais seulement à l'étranger, c'est un mal; mais si nous nous sommes présentés à l'étranger pour lui mentir, c'est le plus grand tort que puisse avoir un peuple, et surtout un peuple qui compte trente millions d'hommes. (Murmures au centre.) Voix nombreuses: Expliquez-vous! expliquez-vous! Cela n'explique pas!

M. Valout: M. Thiers n'est pas le gouvernement, et il n'est pas permis d'insulter la nation devant ses représentans.

M. le président: Je rappelle à la chambre qu'elle doit écouter en silence les explications que doit donner l'orateur: c'est un devoir sacré pour pouvoir juger sa pensée.

M. Pagès relit la phrase de son discours.

Un organe du ministère a dit que la question belge était terminée, et que la question de territoire reviendrait après la décision de la question de dynastie.

M. Thiers: Je n'ai pas dit cela.

M. le président: Gardez le silence, vous aurez la parole aussitôt après l'orateur.

M. Pagès continue la lecture de sa phrase qui excite au centre la plus grande agitation.

M. le président: Le sens de votre phrase tend à faire supposer que le gouvernement a menti aux puissances étrangères, et qu'ainsi, il fait descendre le peuple français à la bassesse du mensonge. Je vous rappelle à l'ordre. Aux centres: Bravo, c'est bien, c'est bien!

M. Thouvenel: C'est M. Thiers qui devrait être rappelé à l'ordre; car c'est lui qui interrompt l'orateur.

M. Pagès: Messieurs, avec les paroles du ministère on marche toujours d'erreur en erreur; les armées d'Autriche ont évacué la Romagne, et une amnistie réelle est assurée à ces états. Nous avons encore sacrifié le principe de non-intervention à notre soif inextinguible de paix; la guerre est venue interrompre ce rêve, et l'honneur français a souffert dans ces lieux où la France acquit tant de gloire, et où François Ier. perdit tout, *fors l'honneur*. La haute domination de l'Italie appartient désormais à l'Autriche, et quatre siècles de guerre ont cédé à ce calme dont le ministère avait besoin. J'ignore ce que peut être une amnistie réelle; je sais ce que c'est qu'une amnistie complète; et les victimes déjà immolées, et celles qui tremblent dans les cachots m'annoncent que la vengeance seule est réelle, et que la clémence est loin d'être complète.

Mais pourquoi parler de l'Etat romain, et ne rien dire de Parme et de Modène? Là aussi les Autrichiens sont passés; là aussi on invoquait la France. Mais la France de juillet qui fait la guerre pour les protocoles de Londres et les traités de Vienne, sacrifie au désir de la paix les martyrs de la liberté. Nous laissons proscrire la liberté en Europe, nous laissons opprimer ceux que notre exemple a séduits, qui par la nature des choses seraient nos auxiliaires et nos amis; et lorsque la liberté n'existera plus qu'en France, nous serons seuls, et l'Europe entière sera notre ennemie. (Nouvelles interruptions au centre.—Plusieurs voix: Silence donc! écoutez!)

M. Le Président: Messieurs, les intérêts que vous traitez sont si graves et si délicats, que je ne saurais trop vous rappeler à la dignité et au silence.

A gauche: Rappelez au silence ceux qui font du bruit.

M. Laurence: C'est le centre qui interrompt et qu'on devrait rappeler à l'ordre.

M. Pagès: On nous a parlé d'un traité avec Haïti; mais cette république lui refuse sa sanction, et sous ce point de vue comme sous presque tous les autres, la sollicitude de nos ministres fut sans prévoyance et reste sans effet.

Toutes les gloires appartiennent à la France: pourquoi répudier la dernière qu'elle vient d'acquérir? Craint-on de rappeler des noms sur lesquels a tonné la fureur populaire? Le sang français n'a-t-il pas coulé pour l'indépendance de la Grèce? N'a-t-il pas coulé pour briser la tyrannie d'Alger? Cette Grèce, que deviendra-t-elle, et que veut-on faire pour Alger? Ce silence éveille la sollicitude ombrageuse des citoyens. Pour prouver jusqu'où la révolution de juillet porte l'amour de la paix, nos ministres voudraient-ils abandonner les conquêtes de la restauration, comme la restauration abandonna les conquêtes de l'empire?

J'aime à retrouver la France sous les murs de Lisbonne. Si elle s'était montrée aux autres puissances comme au Portugal, la paix aujourd'hui serait sans doute affermie; elle aurait repris son rang, et nous serions encore salués du nom de grande nation.

J'ose à peine parler sur la Pologne: peuple généreux qui crut être libre en voyant flotter sur la France l'étendard de la liberté; peuple qui sait mourir et qui ne sait pas être esclave; peuple dont notre exemple a fait la gloire et le malheur, et qui résista encore, accablé par la guerre, la famine et la peste. La France a offert sa médiation! Quand Brennus voulait que sa parole fût de quelque poids, il jetait son épée dans la balance. (Bravo! bravo! très bien!) Et cependant, tout ce qui accable la Pologne nous menace, et le sang français, qu'on refusait à notre avant garde du Nord, à la Pologne amie, va couler pour la Belgique neutre. Les Maupeous, les Dubarry ne permirent jamais que le partage de la Pologne; aujourd'hui on la massacre sous les yeux de nos ministres, malgré les vives sympathies de la France. Plus tard, nous le verrons: les intérêts étaient communs, la cause était la même; nous plaindrons alors ces Polonais, habitués à mourir pour la France, que nous n'aurons pas défendus, et qui ne pourront plus nous défendre. (Marques d'adhésion à gauche.)

Ainsi, Messieurs, peur à l'intérieur, peur à l'étranger. Le pouvoir s'efface également devant les ennemis du dedans et du dehors. Ici, je ne vois pas de gouvernement; là, je ne vois pas de France.

Aussi, Messieurs, je m'oppose à ce que la réponse à l'adresse fasse mention de toutes les déceptions que j'ai signalées. Il ne faut pas que les ministres trouvent dans nos paroles un bill d'indemnité; la responsabilité de leurs actes doit peser sur eux et non sur nous; les circonstances sont graves, elles peuvent devenir périlleuses, et si la guerre générale éclate, si nos successeurs, aussi justes mais plus sévères, veulent donner une haute leçon aux dépositaires du pouvoir, il ne faut pas leur [illegible] calamités, élémens malheureusement trop nombreux d'une accusation qu'ils pourraient juger nécessaire. (Vives marques d'approbation à gauche; une grande agitation règne aux centres.)

AVIS—Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis qu'il [illegible] pas candidat pour la place de Brigadier-Général.
6 oct—6 HORTAIRE ANDRY.

[illegible]UCRE premier[illegible] qualité, à vendre par
15 sep. J. MAGER.